

Sur le procédé

ArcoPlus® Connectable Couverture

Famille de produit/Procédé : Élément de couverture en plaques translucides alvéolaires

Titulaire(s) : Société DOTT GALLINA Srl

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 5.1 - Produits et procédés de couvertures

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V2	Prorogation du DTA N° 5.1/19-2581_V1	Marc AUGÉAI	François MICHEL

Descripteur :

ArcoPlus Connectable Couverture est un procédé de couverture complète translucide plane de pente supérieure ou égale à 9 %, posé sur deux ou plusieurs appuis, constitué de plaques alvéolaires extrudées à partir de polycarbonate comportant des relevés latéraux sur lesquels sont emboîtés des connecteurs en polycarbonate alvéolaire ou en aluminium, positionnés parallèlement à la ligne de plus grande pente. Les plaques arcoPlus Connectable Couverture se distinguent par deux gammes de largeur 600 et 900 mm dont les dimensions sont indiquées au § 3.12 du Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé.....	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté	4
1.1.1.	Zone géographique	4
1.1.2.	Ouvrages visés	4
1.2.	Appréciation.....	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé.....	4
1.2.2.	Durabilité.....	4
1.2.3.	Impacts environnementaux	4
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé.....	4
2.	Dossier Technique	5
2.1.	Mode de commercialisation	5
2.1.1.	Coordonnées	5
2.1.2.	Mise sur le marché.....	5
2.1.3.	Identification	5
2.2.	Description	5
2.2.1.	Principe	5
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	5
2.3.	Dispositions de conception	5
2.4.	Dispositions de mise en œuvre	5
2.5.	Entretien du produit ou procédé.....	5
2.6.	Assistance technique	5
2.7.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication.....	6
2.7.1.	Fabrication	6
2.7.2.	Contrôle de la production	6
2.8.	Mention des justificatifs	6
2.8.1.	Résultats expérimentaux.....	6
2.8.2.	Références chantiers	6

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu xxx à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et climat de plaine (altitude ≤ 900 m).

1.1.2. Ouvrages visés

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

1.2.2. Durabilité

1.2.3. Impacts environnementaux

Le procédé xx ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale⁽¹⁾ (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du produit.

Le procédé xx dispose d'une Déclaration Environnementale() (DE). Cette Déclaration Environnementale a été établie en xx, a fait l'objet d'une vérification par tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015, et est déposée sur le site www.inies.fr.

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits visés sont susceptibles d'être intégrés.

Il est rappelé que cette DE n'entre pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du produit.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

¹⁰ Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

Titulaire:

Tél. :

Fax :

E-mail :

Internet :

Distributeur

Tél. :

Fax :

E-mail :

Internet :

2.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement (UE) n° 305/2011, les produits « xx » font l'objet d'une Déclaration de Performances (DdP) établie par la Société xx sur la base de la norme xx. Les produits conformes à cette DdP sont identifiés par le marquage CE.

2.1.3. Identification

2.2. Description

2.2.1. Principe

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.3. Dispositions de conception

2.4. Dispositions de mise en œuvre

2.5. Entretien du produit ou procédé

2.6. Assistance technique

2.7. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

2.7.1. Fabrication

2.7.2. Contrôle de la production

2.8. Mention des justificatifs

2.8.1. Résultats expérimentaux

2.8.2. Références chantiers

Depuis xx, date du début de la fabrication à xx, le xx a été posé sur plus de xx m² de couverture, dont xx depuis le dernier Avis Technique.